



Communiqué de presse
29 juillet 2024

Le palmarès du jury fleurissement d'Alsace 2024 « Villes et Villages fleuris »



Photo du jury fleurissement d'Alsace 2024 ©ADT

Photos du fleurissement 2024 à ce lien > <https://we.tl/t-dKcclV60A7>

Alsace Destination Tourisme missionnée par la Collectivité Européenne d'Alsace et la Région Grand Est pour le développement du végétal et du fleurissement et chargée de l'organisation des tournées "Villes et Villages fleuris", a le plaisir de vous faire suivre **le palmarès 2024 des nouvelles communes labellisées.**

Les 6 équipes du jury, composées d'élus, de professionnels de l'horticulture et du paysage, de techniciens des espaces verts et du tourisme, ont visité les communes désireuses d'entrer dans la démarche de fleurissement durable et de valorisation paysagère qui participent de l'attractivité des territoires. Après une évaluation précise au regard de la grille de critères établie au niveau national, et après une délibération collective du jury, le palmarès Alsace des communes qui ont obtenu leur 1^{ère} fleur, 2^e fleur ou 3^e fleur a été élaboré.

Cette année, de **nombreuses communes alsaciennes ont démarré dans la démarche et 5 communes ont tenté d'obtenir la 1^{ère} fleur, 11 la 2^e fleur et 8 la 3^e fleur. Deux d'entre elles ont également postulé pour la 4^e fleur.**

Des prix spécifiques ont également été proposés aux communes alsaciennes :

- Le **prix de l'attractivité touristique** par le végétal pour les communes souhaitant entrer dans la démarche de fleurissement et ayant réalisé un fleurissement particulier à un endroit spécifique
- le **prix de la diversité végétale** réservé aux communes déjà labellisées au sein desquelles l'usage du végétal sous toutes ses formes, contribue par sa diversité à sa structuration, son esthétisme et sa convivialité. Il peut concerner un quartier, un lieu emblématique de la commune. La diversité végétale est appréciée selon le choix des végétaux, le recours à des associations, la mise en valeur d'une végétation adaptée aux conditions climatiques, l'information auprès du grand public autour de ces réalisations
- Le **prix de l'action éducative et citoyenne** réservé aux communes déjà labellisées ayant mis en place des actions pédagogiques remarquables auprès des jeunes pour les sensibiliser aux pratiques respectueuses de l'environnement. Ce prix récompense également des actions citoyennes remarquables (fleurissement participatif, jardins partagés et familiaux, journées de sensibilisation, visites, animations, ...)
- Un **prix sur le thème des JO** pour les communes qui ont réalisé une création originale sur le sujet en cette année olympique

- Un prix spécial pour un jardinier d'exception.

Le jury a également contrôlé 105 communes labellisées les années précédentes.

La tournée du jury fleurissement d'Alsace a eu lieu les 17, 18, 22 et 23 juillet 2024, sous la co-présidence de Mme Emilie HELDERLE, Conseillère d'Alsace, Vice-Présidente d'Alsace Destination Tourisme et adjointe au maire d'Orbey et de M. Vincent DEBES, Conseiller d'Alsace et Maire de Hoenheim.

Les membres du jury ont été accueillis par les maires, élus locaux, responsables techniques et citoyens, particulièrement impliqués dans la mise en scène végétale et florale de l'Alsace.

Etaient également présent(e)s en tant qu'élu(e)s de la CeA ou de la Région Alsace : Mme Nathalie KALTENBACH, Présidente d'Alsace Destination Tourisme, Conseillère d'Alsace et Maire de Barr, Mme Christelle LEHRY, Conseillère régionale, Mme Marie-France VALLAT, Conseillère d'Alsace et Co-Présidente du jury fleurissement des cantons de Kingersheim et Wittenheim, M. Pierre VOGT, Conseiller d'Alsace, M. Jacques CATTIN, Conseiller régional, M. Marc MUNCK, Conseiller d'Alsace, et Mme Stéphanie KOCHERT, Conseillère d'Alsace, Madame Laurence MULLER-BONN Sénatrice et Conseillère d'Alsace, Mme Karine PAGLIARULO, Conseillère d'Alsace,

[Cliquez](#) pour découvrir les résultats du Palmarès 2024 des Villes et Villages Fleuris en Alsace



Contacts techniques Alsace Destination Tourisme :

Marie BARBERO pour le Bas-Rhin : 06 06 45 60 43 // marie.barbero@adt.alsace
Aurore GUTHLEBEN pour le Haut-Rhin : 06 24 06 05 13 // aurore.guthleben@adt.alsace

Contacts presse Alsace Destination Tourisme : Marie SCHWAB marie.schwab@adt.alsace

En savoir plus sur la démarche qualité du fleurissement sur le site d'Alsace Destination Tourisme : [\[ici\]](#)

